

## Armoiries de Montebello : d'un maréchal napoléonien à M<sup>gr</sup> de Laval

Stéphan Garneau

Volume 25, Number 2, 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91994ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec  
La Fédération Histoire Québec

### ISSN

1201-4710 (print)  
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Garneau, S. (2019). Armoiries de Montebello : d'un maréchal napoléonien à M<sup>gr</sup> de Laval. *Histoire Québec*, 25(2), 21–22.

# Armoiries de Montebello : d'un maréchal napoléonien à M<sup>gr</sup> de Laval

par Stéphan Garneau

*Stéphan Garneau détient un baccalauréat en histoire et un certificat en archivistique de l'Université Laval. Il possède aussi un diplôme d'études complémentaires de 2<sup>e</sup> cycle en archivistique, orientation administration et entreprise contemporaines, de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique). Au niveau professionnel, après avoir œuvré comme archiviste au Centre d'archives de la région de Thetford, il occupe, depuis 2010, le poste de professionnel responsable de la bibliothèque au Cégep. Sa passion pour l'héraldique et l'histoire régionale l'a amené à rédiger une quinzaine d'articles pour des revues comme L'Héraldique au Canada, Cap-aux-Diamants, Histoire Québec et le Journal of Eastern Townships Studies. Il est également l'auteur de plusieurs volumes portant sur l'histoire de sa région, le Cégep de Thetford, le Collège canadien des armoiries et la bibliothèque du Collège classique de Thetford.*

*De gueules, frettées de huit flèches versées d'or; au chef du même, à la croix d'azur chargée de cinq coquilles aussi d'or; aux quatre cantons chargés chacun de quatre alérions de gueules en fasce.*

*L'écu est entouré de deux branches d'érable, feuillées au naturel.*

*Sous l'écu, deux castors au naturel posés et affrontés, surmontant un listel et la devise « Fero non Quaero ».*

Ainsi se lit encore aujourd'hui le blasonnement des armoiries de Montebello créées à la fin des années 1950. Cependant, ce que peu de gens savent, c'est que ce blason est le deuxième créé par le Collège canadien des armoiries pour la municipalité de Montebello. Avant d'aller plus en profondeur, reprenons l'histoire depuis le commencement.

## Un organisme privé montréalais

Créé en 1954 par d'anciens employés de l'Institut généalogique Drouin, le Collège canadien des armoiries se spécialise, comme son nom l'indique, dans la conception d'armoiries. Si ses héraldistes conçoivent des armoiries pour des institutions, des paroisses ou des particuliers, ses réalisations concernent surtout le domaine municipal. De fait, en juin 1955, le collège signe une entente avec l'Union des municipalités de la province de Québec. Celle-ci sera bénéfique pour l'organisme montréalais alors que plusieurs municipalités font appel à ses services. En Outaouais, outre Montebello, les municipalités de Masson, Thurso, Gatineau, Buckingham, Papineauville, Deschênes et Aylmer font réaliser leur blason par le collège. Un tel regroupement régional n'est point une exception, puisque l'organisme est représenté en région par des vendeurs qui perçoivent un pourcentage des ventes réalisées. En Outaouais, le représentant semble être un certain James A. Dacheux. Par les documents trouvés sur les armoiries des municipalités voisines de Montebello, nous pouvons présumer que celles-ci ont été créées en 1958. Par exemple, le blason de Papineauville est adopté par le conseil municipal le 3 février 1958.

## Un processus bien huilé

La façon d'opérer du Collège canadien des armoiries est simple. Question de rendre ses créations plus attrayantes pour les municipalités, il propose à celles-ci de faire défrayer leur coût par les notables, les commerçants et les professionnels locaux. Selon leur grosseur, la récolte sera plus ou moins fructueuse. Ainsi, à Thetford Mines, les notables et les entreprises contribuent pour un montant de 1 626 \$, alors qu'à Normandin, ils donnent seulement 392 \$, ce qui oblige le collège à réclamer le manque à gagner au conseil de ville. Par la suite, ce sont les héraldistes qui entrent en jeu. Ceux-ci, à partir des bureaux montréalais de l'organisme, réalisent des recherches sur la municipalité concernée dans le but de trouver les éléments distinctifs qui méritent de figurer sur ses armoiries. Une fois cette étape exécutée, les artistes dessinent les armes de la municipalité, qui sont présentées, après coup, lors d'une bénédiction officielle à laquelle sont conviés les généreux donateurs.

## Les armoiries de Montebello

Le processus qui a mené à la création des armoiries de Montebello doit ressembler fortement à celui décrit ci-dessus. Par conséquent, après la collecte dans la communauté d'affaires, le dossier a dû arriver sur le bureau de l'un des héraldistes, qui a par la suite commencé une recherche. À l'époque, dans le but de les aider à mener leurs travaux à bon terme, les héraldistes du Collège canadien des armoiries consultent de nombreux livres de référence comme *L'Armorial du Canada Français* de Massicotte et Roy, le *Dictionnaire Général du Canada* du père Louis Lejeune ou encore, *L'Encyclopedia of Canada* de W. Stewart Wallace. Pour l'histoire des municipalités, leur principale source de référence est le *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec* écrit par Hormisdas Magnan et publié en 1925.



Or, que mentionne celui-ci pour la municipalité de Montebello : « *Le village de Montebello est bâti sur la rive nord de la rivière Ottawa, sur le parcours du chemin de fer Pacifique canadien. La paroisse fut primitivement désignée sous le nom de "Petite Nation". Ce nom tire son origine d'une tribu algonquine, qui a résidé dans ses parages. La seigneurie de la Petite Nation fut concédée à M<sup>gr</sup> de Laval le 16 mai 1674. Plus tard, le Séminaire de Québec vendit cette seigneurie à Joseph Papineau, notaire, père du grand patriote Louis-Joseph Papineau, premier chef de l'insurrection de 1837-38.* »

Ainsi, après une analyse détaillée, l'héraldiste a d'abord ressorti l'origine amérindienne du nom de l'ancienne seigneurie en représentant huit flèches dans la partie inférieure du blason. En ce qui a trait à la partie supérieure, l'expert décide d'illustrer des étoiles. Mais d'où proviennent-elles? La suite de la description de Montebello dans le dictionnaire de Magnan nous donne la réponse : « *Le nom de Montebello a été donné en 1854, en souvenir du Duc de Montebello, que Papineau avait connu dans un de ses voyages en France.* » Il est facile d'imaginer que cette mention a dû marquer l'esprit de l'héraldiste, qui y a vu un beau clin d'œil à faire en insérant, dans les armoiries de la municipalité, un élément, dans ce cas les étoiles, tiré des armes d'un maréchal d'Empire. D'autant plus que ce dernier reçut de son vivant de nombreux éloges, dont ceux de l'empereur Napoléon qui disait : « *Lannes fut assurément l'un des hommes au monde sur lesquels je pouvais le plus compter... son esprit avait grandi au niveau de son courage, il était devenu un géant.* » Ne restait plus, par après pour l'héraldiste, qu'à trouver une devise pour compléter son travail et à le faire dessiner par un des artistes du collège. Dans le cas de Montebello, la devise choisie par l'expert en science héraldique est « *Fero non*

*Quaero* » et elle est tirée, comme plus d'une centaine de devises d'autres municipalités, du livre *Devises* écrit par Jules-J. Plamondon et publié en 1952.

Le travail complété, le Collège canadien des armoiries présente à la municipalité son nouveau blason. Se fiant à leurs expériences antérieures, les administrateurs de l'organisme n'imaginent pas rencontrer de problèmes majeurs. Comme l'héraldique est une science qui possède des règles et un langage complexe pour des néophytes, les conseillers municipaux sont peu qualifiés pour juger des armoiries qui leur sont présentées. Toutefois, l'erreur commise dans les armes de Montebello est trop flagrante pour rester inaperçue. En effet, des documents d'archives témoignent que le nom de la municipalité ne provient pas du duc du même nom, mais d'une transcription en italien du nom Mont-Joli que souhaitait donner Louis-Joseph Papineau au bureau de poste de sa seigneurie.

Dans le but de « réparer » l'erreur et ne souhaitant pas jeter tout le travail effectué par ses employés à la poubelle, la solution trouvée par le collège est somme toute assez simple. On remplace les étoiles qui proviennent du blason du duc de Montebello par des éléments tirés des armes de M<sup>gr</sup> de Laval, ancien seigneur de la seigneurie de la Petite-Nation. Pour ce qui est des castors qui sont insérés sous le blason, il peut s'agir d'une demande des conseillers municipaux dans le but de rendre leurs armoiries plus jolies ou encore, d'un ajout volontaire de la part des héraldistes du collège dans le but de faire oublier un peu leur bourde. Comme le dit si bien l'historien Emmanuel Le Roy-Ladurie : « *l'historien est bien obligé d'avoir recours à l'écrit, aux archives, mais l'écrit est trompeur. Il ne reflète pas la réalité.* »